

# PROFESSIONNELS DE SANTÉ LIBÉRAUX

Pour vos emails professionnels, utilisez une messagerie sécurisée de santé



## POURQUOI UTILISER UNE MESSAGERIE SÉCURISÉE ?

Utiliser une messagerie sécurisée MSSanté vous permet de :

- ⇒ Simplifier votre exercice professionnel par la **DÉMATÉRIALISATION** d'informations ou de documents
- ⇒ Respecter le **CADRE LÉGAL\*** et **SÉCURISER** les échanges des données patients
- ⇒ **COMMUNIQUER** en toute sécurité entre professionnels de la prise en charge patient
- ⇒ **ÉCHANGER** des données nécessaires à la coordination ou à la continuité des soins, à la prévention ou au suivi médical, médico-social et social du patient
- ⇒ **RECEVOIR** des documents depuis les établissements, les laboratoires de biologie médicale et les cabinets de radiologie
- ⇒ Faciliter l'identification de vos correspondants grâce à l'annuaire santé (<https://annuaire.sante.fr>)



## QU'EST-CE QUE MSSANTÉ ?

MSSanté est un système de **messageries électroniques** réservé aux professionnels **habilités**. Il s'agit d'un **espace de confiance** au sein duquel les professionnels peuvent s'échanger les données de santé de manière **dématérialisée en toute sécurité**.

Les messageries labellisées « espace de confiance MSSanté » sont interopérables, elles peuvent communiquer entre elles. MSSanté permet également d'**échanger de manière sécurisée avec le patient** par l'intermédiaire de **Mon Espace Santé**.



\* Règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD), code de la santé publique (article L1110-4, article R.1110-2), Décret du 20 juillet 2016 relatif à l'échange des lettres de liaison par Messagerie Sécurisée.

# PROFESSIONNELS DE SANTÉ LIBÉRAUX



## QUELS PROFESSIONNELS PEUVENT UTILISER MSSANTÉ ?



Professionnels  
de santé



Établissements sanitaires  
et médico-sociaux



Laboratoires  
de biologie médicale



Cabinets de  
radiologie

**Professionnels de santé** (Médecins, Pharmaciens, Sages-femmes, Masseur-kinésithérapeutes, Infirmiers...)

**Professionnels à usage de titres** (Assistants de service social, Psychologues, Chiropracteurs, Psychothérapeutes, Psychologues, Ostéopathes...)

**Professionnels du médico-social et du social** (Educateurs, Mandataires judiciaires, Non-professionnels de santé salariés de structures médico-sociales et impliqués dans la prise en charge du patient\*...)

\*selon cadre légal


## COMMENT S'ÉQUIPER ?

En tant que Professionnel de Santé enregistré auprès de votre ordre et titulaire d'un numéro RPPS, vous pouvez disposer d'une boîte aux lettres nominative MSSanté

Pour vous équiper d'une boîte aux lettres MSSanté,  
vous avez le choix entre plusieurs solutions techniques / opérateurs

### MAILIZ


Messagerie proposée par les ordres  
professionnels et opérée par l'ANS

 mailiz.mssante.fr  
0 806 801 801




### ProMess

Messagerie proposée par le GIP ESEA,  
opérateur e-santé de  
l'ARS Nouvelle-Aquitaine

 support@esea-na.fr  
05 64 090 090



### AUTRES OPÉRATEURS ET ÉDITEURS de logiciels de gestion de cabinet

 Contactez votre éditeur ou  
consultez la liste des  
opérateurs sur le site Espace  
de confiance MSSanté.  
[www.mssante.fr/home/  
etab-operateurs/is](http://www.mssante.fr/home/etab-operateurs/is)

## Vous souhaitez être accompagné dans vos choix ?

Contactez votre  
Conseiller Informatique et Services



ou votre  
Chargé d'accompagnement  
de Territoire

